

Délégation des aides à la pierre

Le Mans Métropole

Stéphanie JACQUET
Service Habitat Logement
Hôtel de Ville – Place Saint Pierre
CS40010
72 039 LE MANS Cedex 9
Tel : 02 43 47 43 13
stephanie.jacquet@lemans.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le Mans Métropole est délégataire des aides à la pierre depuis 2005. Une nouvelle convention de délégation a été signée le 19 avril 2022, pour la période 2022-2027, avec prise en charge de l'instruction au 1^{er} janvier 2022 pour le parc public et au 1^{er} janvier 2023 pour le parc privé.

- Aides de l'Etat déléguées par convention :
 - o Construction, acquisition, réhabilitation, démolition de logements locatifs sociaux (PLUS, PLAI, PLS)
 - o Rénovation de l'habitat privé
 - o Location-accession
 - o Logements-foyers et places d'hébergement
- Aides exclues de la délégation : Aides de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU)

TYPE D'INTERVENTION

- Etablissement de la programmation annuelle avec les bailleurs.
- Attributions des aides financières aux opérations de logement social et à l'amélioration du parc privé.
- Décisions d'agrément et de financement.
- Conventonnement APL.
- Adaptation des modalités de financement des opérations.
- Adaptation des marges locales de loyers.

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Le Mans Métropole.

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Organismes HLM, associations, propriétaires bailleurs, propriétaires occupants, syndicats de copropriété.

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

Etat.

ENVELOPPE BUDGETAIRE AU TITRE DE L'ANNEE EN COURS

Pour 2022, l'enveloppe des crédits délégués par l'Etat (droits à engagements) mobilise :

- 1 503 788 € pour le parc public pour le financement de 430 logements PLUS-PLAI, ainsi que 961 586 pour les aides complémentaires PLAI Adaptés.
- 1 817 295 € pour le parc privé (droits à engagements ANAH), hors réserve régionale.

BILAN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

Pour 2021, l'enveloppe des crédits délégués par l'Etat (droits à engagements) a été mobilisée à hauteur de :

- 725 210 € pour le parc public pour le financement de 211 logements (dont 136 PLUS et 75 PLAI), 1 595 000 € sur la PALULOS relance et 3 856 194 € au titre de Massiréno.
- 2 511 358 € pour le parc privé (droits à engagements ANAH).

